



NOTE D'INFORMATION

n° 23.04 – Février 2023

Test de positionnement de début de seconde 2022 : des résultats contrastés selon les caractéristiques des élèves et des établissements

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : équipe Test de positionnement de début de seconde, DEPP-B

Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Adrien Fernandez, Laure Heidmann, Nathalie Marin, Charles Philippe, Thierry Rocher, Franck Salles, Ronan Vourc'h

Édition : Bernard Javet

Maquettiste : Anthony Fruchart

e-ISSN 2431-7632

- En septembre 2022, plus de 700 000 élèves de seconde ont effectué un test de positionnement visant à évaluer leurs acquis et leurs besoins de façon à leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et à remédier à leurs difficultés éventuelles. En seconde générale et technologique, plus de neuf élèves sur dix ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français. En mathématiques, ils sont près de huit élèves sur dix. En seconde professionnelle, près de six élèves sur dix ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français. Ils sont trois sur dix en mathématiques. Quelle que soit la voie, les garçons présentent de meilleurs résultats que les filles en mathématiques, alors qu'en français, les résultats des filles sont supérieurs à ceux des garçons. Les résultats sont différents selon le secteur du lycée où entrent les jeunes, surtout en mathématiques, et des écarts importants sont observés selon le profil social du lycée. L'analyse de données complémentaires issues de tests spécifiques vient confirmer ces constats dans chaque discipline. En 2022, on constate une stabilité des résultats dans la voie générale et technologique par rapport à 2021. Dans la voie professionnelle, ils sont en baisse en français et en légère hausse en mathématiques.

► En septembre 2022, plus de 700 000 élèves scolarisés en seconde, dans plus de 4 200 établissements publics et privés sous contrat, ont passé une évaluation standardisée sur support numérique (voir « Pour en savoir plus » - **Méthodologie**). Parmi eux, 75 % étaient scolarisés dans la voie générale et technologique contre 25 % dans la voie professionnelle. Ce test de positionnement de début de seconde permet tout d'abord d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de lui proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à ses difficultés éventuelles. Les résultats, qui en sont issus, permettent aussi d'établir une photographie des connaissances et compétences sur lesquelles les élèves ont été évalués en français et en mathématiques à l'entrée au lycée, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Les résultats de ces deux évaluations sont placés sur une même échelle de performance. Dans chacune des matières, les connaissances et compétences sont considérées comme acquises lorsque le niveau de maîtrise est « satisfaisant » ou « très bon ». Il est essentiel de garder en mémoire

que cette évaluation fournit des informations relatives au niveau de maîtrise des élèves à leur entrée au lycée. Ainsi, elle ne dit rien de l'action du lycée en tant que tel.

Des élèves accueillis en seconde aux profils différents selon la voie et le secteur de scolarisation

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des lycées. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque lycée. Ceci a permis de répartir, pour chacune des voies, les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des lycées les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1) à ceux appartenant aux 20 % des lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5) (voir « Pour en savoir plus » - **Méthodologie**). Selon la voie et le secteur de scolarisation, l'IPS moyen des groupes de lycées diffère pour chaque quintile, car le profil social des élèves accueillis dans des lycées professionnels est en moyenne moins favorisé que celui des élèves accueillis dans les lycées généraux et technologiques (voir « Pour en savoir plus » - **figure 1**).

Globalement, dans les deux voies, le profil social des élèves accueillis dans le secteur privé est beaucoup plus favorisé que celui de ceux accueillis dans le secteur public (voir « Pour en savoir plus » - **figure 1.4**).

En seconde générale et technologique, les garçons sont minoritaires alors qu'ils sont majoritaires en seconde professionnelle. La répartition des élèves dits « en retard » (nés avant 2007) et « à l'heure » diffère aussi selon la voie : les premiers étant surreprésentés en seconde professionnelle (voir « Pour en savoir plus » - **figure 1.2 et 1.3**).

En début de seconde générale et technologique, 93 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 79 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2022-2023, 93,1 % des élèves scolarisés en seconde générale et technologique ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français **figure 2**. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments

nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 79,1 % des élèves **figure 3**.

À l'entrée en seconde générale et technologique, en français, 94,4 % des filles ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences évaluées contre 91,6 % des garçons. La tendance s'inverse en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 83,6 % à faire preuve d'une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » contre 75,2 % des filles.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde générale et technologique dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. Ceci est particulièrement vrai en mathématiques où 89,4 % des élèves du secteur privé présentent une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » contre 76,2 % de ceux du secteur public. En français, cette différence est moins marquée (96,3 % dans le secteur privé contre 92,3 % dans le secteur public). Ces constats doivent bien entendu être mis en regard de la structure sociale très différente des élèves accueillis (voir « Pour en savoir plus » - figure 1.4).

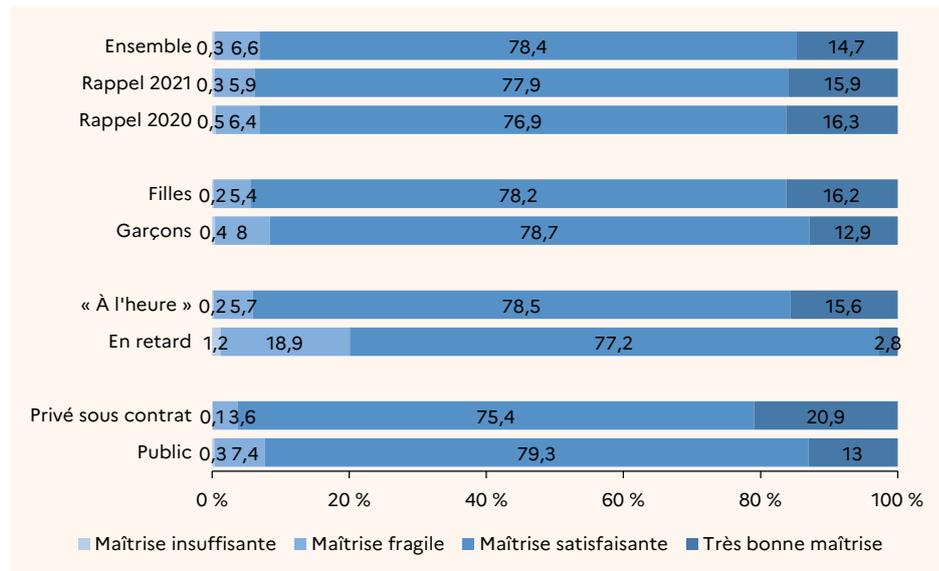
Des écarts importants selon le profil social des lycées généraux et technologiques

Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement, les taux de maîtrise s'élèvent à 97,0 % en français et 91,5 % en mathématiques (voir « Pour en savoir plus » – figure 4).

L'échelonnement des taux de maîtrise des compétences entre les cinq groupes confirme la corrélation généralement observée entre l'origine sociale et le niveau des acquis des élèves. Dans les établissements les moins favorisés, les taux de maîtrise sont alors respectivement de 84,8 % et de 58,8 %, pour le français et les mathématiques, soit 12,2 points d'écart en français et 32,7 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe 5. Cette différence de résultats est principalement portée par l'écart entre les groupes 1 et 2, avec une différence de taux de maîtrise de 7,8 points en français et de 16,6 points en mathématiques.

Si de manière générale, les élèves sont plus nombreux à maîtriser les compétences et les connaissances évaluées en français qu'en mathématiques, l'écart entre ces taux de maîtrise augmente à mesure que le niveau social des établissements baisse. En 2022, il

2 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde générale et technologique



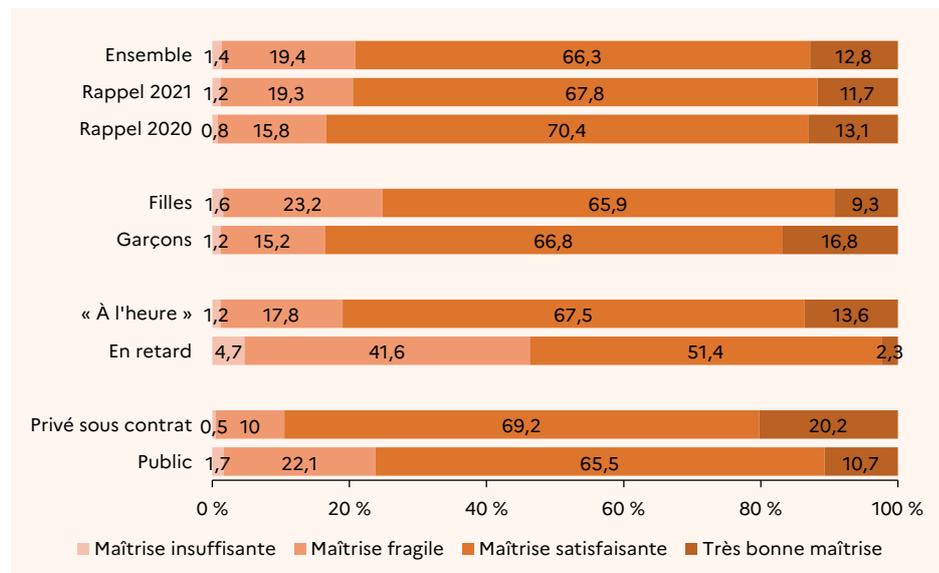
Lecture : en seconde générale et technologique, 78,4 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en français et 14,7 % des élèves ont une très bonne maîtrise.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de seconde, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.04. DEPP

3 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde générale et technologique



Lecture : en seconde générale et technologique, 65,9 % des filles ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques contre 66,8 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de seconde, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.04. DEPP

varie ainsi de 5,5 points pour les élèves des lycées du groupe d'IPS 5 à 26 points pour les élèves des lycées du groupe d'IPS 1.

Des résultats stables par rapport à 2021 dans la voie générale et technologique

En 2022, on constate une stabilité des résultats en français. Le taux de maîtrise est de 93,1 % en 2022 contre 93,8 % en 2021 et 93,2 % en 2020. En mathématiques aussi,

les résultats sont stables en 2022 : 79,1 % de maîtrise contre 79,5 % en 2021, année où ils avaient baissé par rapport à 2020 (83,5 %).

En début de seconde professionnelle, 58 % des élèves présentent une maîtrise satisfaisante des domaines évalués en français et 33 % en mathématiques

Au niveau national, en début d'année scolaire 2022-2023, 57,8 % des élèves en

début de seconde professionnelle ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences en français ↘ **figure 5**. Les résultats sont moins élevés en mathématiques où les éléments nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences sont correctement assimilés par 32,6 % des élèves ↘ **figure 6**.

En français, 61,6 % des filles ont une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » des connaissances et des compétences évaluées contre 55 % des garçons. La tendance s'inverse nettement en mathématiques, où les résultats sont à l'avantage des garçons de façon plus marquée : ils sont 37,6 % à faire preuve d'une maîtrise « satisfaisante » ou « très bonne » contre seulement 26,1 % des filles.

Des différences sont constatées entre les élèves entrant en seconde professionnelle dans le secteur privé sous contrat et ceux accueillis dans le secteur public. L'écart de maîtrise est de 11,8 points en français et de 8,9 points en mathématiques. Comme pour la voie générale et technologique, ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

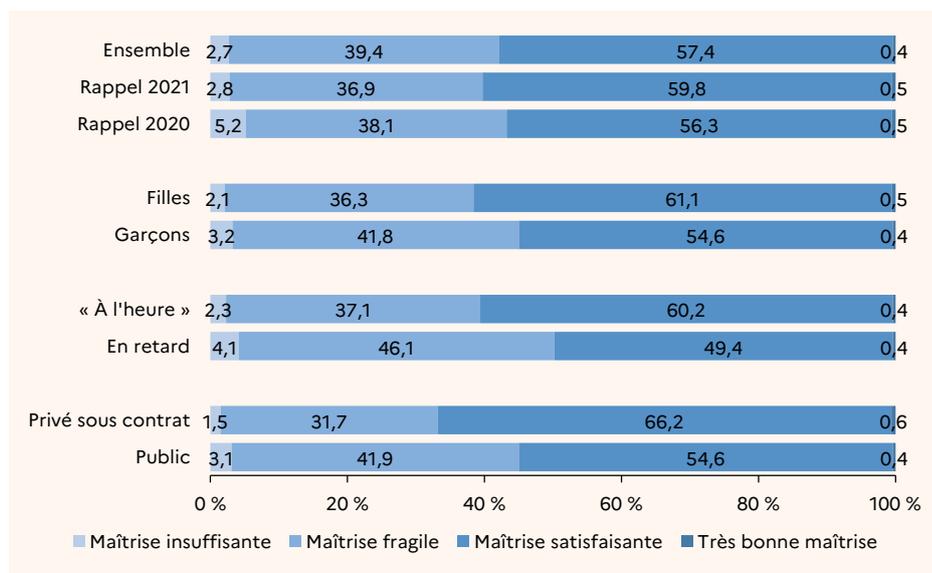
Dans la voie professionnelle, les résultats sont également très contrastés en fonction du profil social du lycée

Les disparités de maîtrise sont ici aussi très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), les taux de maîtrise s'élèvent à 70,4 % en français et 46,4 % en mathématiques (voir « Pour en savoir plus » – figure 7). Dans les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1), les taux de maîtrise sont respectivement de 43,8 % et de 19,4 %, pour le français et les mathématiques, soit 26,6 points d'écart en français et 27 points d'écart en mathématiques par rapport aux lycées du groupe d'IPS 5.

Des performances en baisse en français après la hausse de 2021 et une légère hausse en mathématiques après la baisse de 2021

En 2022, on constate une baisse des résultats en français par rapport à 2021. Ainsi, le taux de maîtrise passe de 60,3 % en 2021 à 57,8 % en 2022 (- 2,5 points). Cette baisse fait suite à la progression de 3,5 points observée entre 2020 et 2021. En mathématiques, la tendance s'inverse légèrement puisque le

5 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en seconde professionnelle



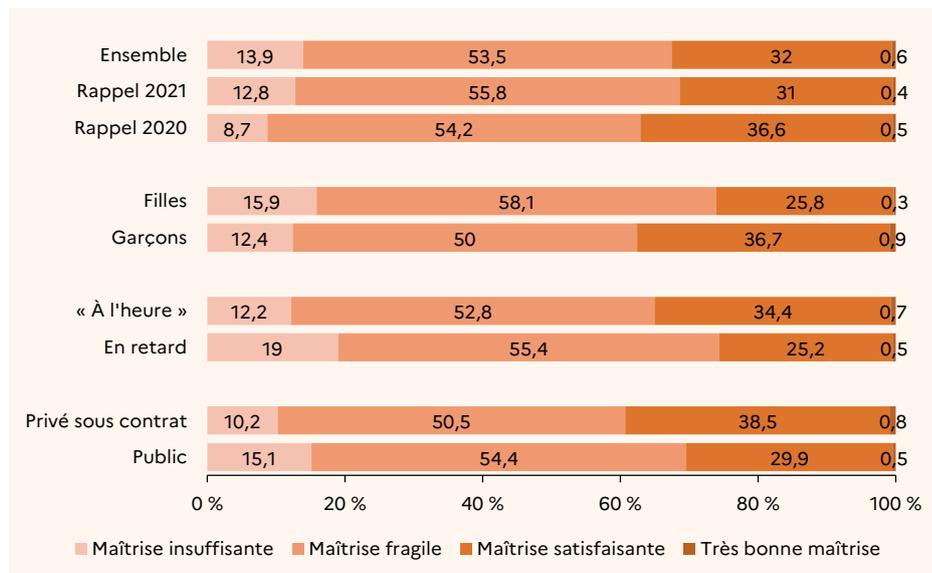
Lecture : en seconde professionnelle, 2,3 % des élèves « à l'heure » ont une maîtrise insuffisante des compétences et connaissances en français, contre 4,1 % des élèves en retard.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de seconde, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.04. DEPP

6 Maîtrise des connaissances et des compétences en mathématiques en seconde professionnelle



Lecture : en seconde professionnelle, 25,8 % des filles ont une maîtrise satisfaisante des compétences et connaissances en mathématiques, contre 36,7 % des garçons.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de seconde, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.04. DEPP

taux de maîtrise observé passe de 31,4 % en 2021 à 32,6 % en 2022 (+ 1,2 point), après une année de baisse en 2021 (- 5,7 points).

En français, la baisse des performances concerne l'ensemble des élèves, quel que soit le profil social de leur lycée, notamment dans les groupes d'IPS 3 et d'IPS 4 (- 2,5 points) (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). La légère hausse observée en mathématiques concerne tous les lycées, quel que soit leur profil social. Cependant, elle est plus marquée dans les lycées les plus favorisés. Elle varie ainsi de

+ 1,1 point dans ceux du groupe 1 à + 1,9 point dans ceux du groupe 5.

En français, la baisse observée en 2021 et 2022 est un peu plus prononcée chez les garçons que chez les filles. Ainsi, le taux de maîtrise a baissé de 3,2 points chez les garçons en français, contre 1,6 point chez les filles (voir « Pour en savoir plus » - figure 7.3). En mathématiques, la hausse des performances concerne un peu plus les filles que les garçons : + 1,7 point chez les filles contre + 1,1 point chez les garçons.

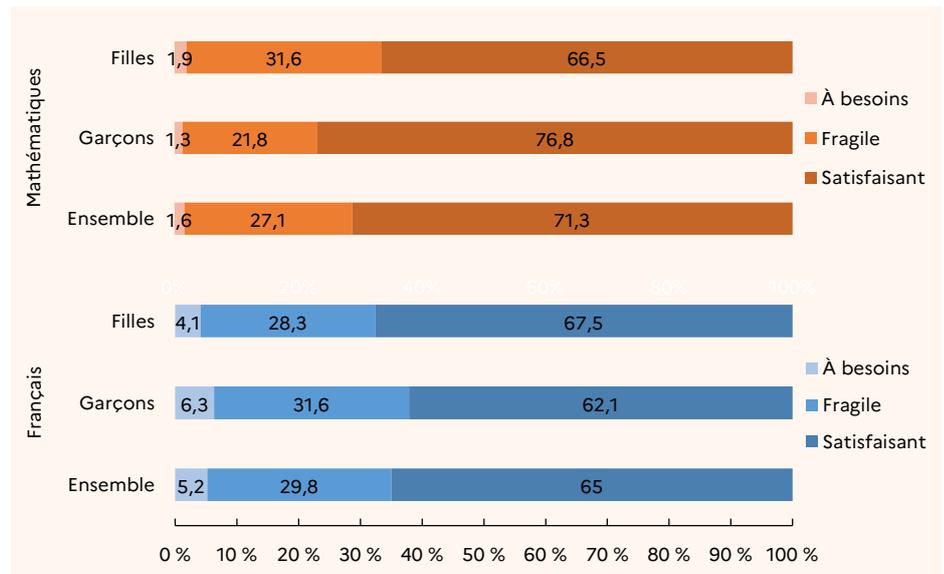
Des résultats aux tests spécifiques différenciés selon la voie

En 2022, deux tests spécifiques, différenciés selon la voie, ont été proposés aux élèves, l'un portant sur la « Compréhension de l'écrit » en français et l'autre sur les « Automatismes » en mathématiques. Pour chacun de ces tests, deux seuils de réussite ont été déterminés pour chaque voie, de façon à identifier trois groupes d'élèves : un premier seuil en deçà duquel on peut considérer que les élèves rencontrent des difficultés dès le début de l'année, et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié (groupe « à besoins », seuil 1) ; un second seuil en deçà duquel les acquis des élèves semblent fragiles (groupe « fragile », seuil 2) ; les élèves obtenant des résultats situés au-dessus de ce seuil sont considérés comme ayant une maîtrise satisfaisante de ces domaines (groupe « satisfaisant »).

En voie générale et technologique, la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en « Compréhension de l'écrit » est de 65 % **↘ figure 8**. Elle varie selon le secteur de scolarisation : 72,7 % dans le secteur privé contre 62,9 % dans le secteur public (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 8.2**). Les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante s'élève à 76,8 %, alors qu'elle est de 50,9 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1). Enfin, l'écart entre les filles et les garçons est de 5,4 points au bénéfice des filles (67,5 % contre 62,1 %).

La proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante au test spécifique de mathématiques est de 71,3 % (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 8.3**). Elle est de 67,8 % chez les élèves entrant dans le secteur public contre 83,9 % chez ceux qui entrent dans le secteur privé. Ici aussi, les disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil

8 Répartition des élèves de seconde générale et technologique dans les groupes aux tests spécifiques de français (compréhension de l'écrit) et de mathématiques (automatismes) selon le sexe



Lecture : la proportion d'élèves ayant une maîtrise satisfaisante en « Automatismes » est de 71,3 %.

Champ : France métropolitaine + DROM + Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, Public + Privé sous contrat.

Source : DEPP, Test de positionnement de début de seconde, septembre 2022.

Réf. : Note d'Information, n° 23.04. DEPP

social de l'établissement. Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante s'élève à 86,4 %, alors qu'elle est de 51,4 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1). Enfin, l'écart entre les filles et les garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves atteignant le niveau « satisfaisant » est de 76,8 % contre 66,5 % chez les filles (écart de 10,3 points).

En voie professionnelle, la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante est de 55,5 % en « Compréhension de l'écrit » (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 9**). Elle varie aussi selon le secteur de scolarisation : 62,4 % dans le secteur privé sous contrat contre 53,2 % dans le secteur public (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 9.2**). Dans les établissements les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante s'élève

à 65,7 %, alors qu'elle est de 44,1 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement. Enfin, on constate un écart de 1,4 point en faveur des filles.

Concernant le test en « Automatismes », la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante est de 37,2 %. Elle est de 34,9 % chez les élèves entrants dans le secteur public sous contrat contre 43,9 % chez ceux qui entrent dans le secteur privé (voir « **Pour en savoir plus** » – **figure 9.3**). Dans les lycées les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), la proportion d'élèves atteignant une maîtrise satisfaisante s'élève à 50,8 %, alors qu'elle est de 23,6 % dans les lycées accueillant les élèves les moins favorisés socialement (groupe d'IPS 1). Enfin, l'écart entre les filles et les garçons est ici au bénéfice des garçons pour lesquels la proportion d'élèves atteignant le niveau satisfaisant est de 42,8 % contre 29,7 % chez les filles (écart de 13,1 points). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.04, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques